



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

MA STRASBOURG

LAXISME et CHARITE

Mercredi 1 Mars, deux détenus ont été transférés du CP LUTTERBACH à la MA de STRASBOURG pour

« - Participation à une action collective de nature à compromettre la sécurité (..) et à perturber l'ordre,

- Refus de se soumettre (...) et d'obtempérer ... »

Ils ont refusé de réintégrer les promenades au CP LUTTERBACH et pour couronner le tout ont menacé les collègues.

Logiquement, ils ont été mutés à la MA de Strasbourg, réputée pour gérer les cas difficiles, et placés au QD en attente d'une réponse forte et équivalente à leurs actes.

MAIS.....

Le Directeur Adjoint en a décidé autrement, comme sanction exemplaire, **ils écopent de 2 jours de QD !**

Et oui, vous ne rêvez pas, 15 jours de QD dont 13 avec sursis.

Voilà la réponse exemplaire et la punition draconienne apportées à leurs agissements.

Le SPS apporte son soutien aux collègues de Lutterbach et imagine leur réaction lorsqu'ils apprendront le résultat de la CDD.

Le SPS espère que le Directeur Adjoint réagira plus sévèrement, avec moins de compassion et d'apitoiement si une telle situation venait à arriver à la MA de Strasbourg.

Quel message voulez-vous passer aux détenus qui se rebellent ?



Strasbourg, le 06 Mars 2023.

Le bureau local.

LE SEUL SYNDICAT 100% SURVEILLANT(E)S

